

À SAVOIR



Les activités sont désormais **payantes selon votre Quotient Familial**.
Veuillez emmener à l'inscription votre **numéro d'allocataire CAF**
ou **vos avis d'imposition**.

PI : Activité/ sortie réservée aux **11-13 ans**

PI : Activité/ sortie réservée aux **14-17 ans**

PI : Activité/ sortie accessible à **tous les jeunes de 11 à 17 ans**

À SAVOIR



La participation à **4 demi-journées** est obligatoire avant chaque sortie. Les inscriptions débuteront le **Jeudi 6 Avril 2017** et **sont obligatoires** pour les activités **payantes ET gratuites**.
Les inscriptions devront être faites au minimum la veille de l'activité.

SORTIE

: Prévoir un pic-nic avec **goûter** et une **tenue adaptée**



: Selon les **activités sportives ou salissantes**, prévoir une tenue adaptée également



: habituellement (hors sorties ou exceptions), les temps de **9h à 10h**, de **14h à 14h30** et de **17h à 18h** sont des temps d'accueil échelonné. Sont proposés: lecture, ping-pong, jeux de société



LE PETIT ECRAN

Salut à tous !

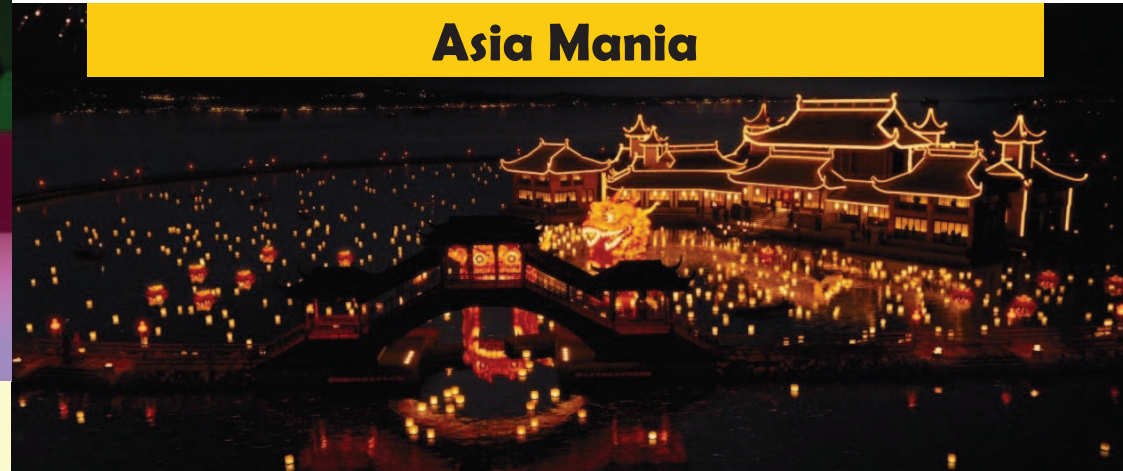
*Plein de
Jeux TV*

*Emission
De Cuisine*

*Nouveaux
Sports !*

*Ballons
Géants !*

Asia Mania



*Calligraphie
Chinoise*

Immersion

Manga



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Le Secteur Jeunes accueille les enfants de 11 à 17 ans, les mercredis et les vacances scolaires au Centre social et culturel, à l'Agora
4bis rue de la République 69520 Grigny.
Tél : 04.78.73.25.83 – Port : 06.32.40.87.39

Horaires : 9h00 – 18h00

Inscription à la journée ou en demi-journée. Le repas n'est pas fourni. Les jeunes peuvent apporter leur propre pique-nique ou un repas chaud (un micro-ondes est à disposition), les animateurs seront là pour les accueillir.

Les inscriptions sont réalisées au Centre social et culturel, à l'Agora
4bis rue de la République 69520 Grigny.

HORAIRES

Mardi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

Mercredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Jeudi : 14h00 - 17h00

Vendredi : 14h00 - 17h00

Samedi : 9h30 - 12h30

Il est **IMPERATIF** de présenter :

- Vos Bons CAF ou votre dernier avis d'imposition
- Le carnet de santé de l'enfant
- Votre numéro de sécurité sociale
- Un justificatif d'assurance de responsabilité civile
- Votre numéro d'allocataire CAF

Règlement :

- Aucune inscription ne sera effectuée au départ des activités
- Point de départ et de retour des activités : Centre Social
- Aucun remboursement ne sera effectué sans avertissement préalable de 48 heures.
- Toute inscription sera confirmée par le règlement de la participation aux frais
- A partir de 14 ans, les jeunes peuvent partir après l'activité (16h, 16h30) et ne sont plus sous la responsabilité du centre social.
- Le Centre Social dégage sa responsabilité en cas de vol ou perte de tout objet personnel (portables...).
- L'ensemble des activités prévues seront réalisées sous réserve de problèmes liés à l'organisation ou des difficultés indépendantes de notre volonté.



VACANCES d'AVRIL SECTEUR JEUNES 11-17 ANS



Centre Social
& Culturel
de Grigny